



Siège Social

Palais de la Pétanque
42, avenue Frédéric Estèbe
31200 Toulouse
Tél. : 05 61 57 56 32

Siège Administratif

Ligue Midi-Pyrénées
Boulodrome du Marché-gare
Boulevard Chantilly
82000 MONTAUBAN
Tél. / Fax : 05 63 20 28 85

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE PÉTANQUE ET DE JEU PROVENÇAL

**COMMISSION TERRITORIALE
MIDI-PYRENEES**

ARIÈGE - AVEYRON - GERS
HAUTE-GARONNE - HAUTES-PYRÉNÉES
LOT - TARN - TARN-ET-GARONNE

REUNION DE TOULOUSE 27 ET 28 JANVIER 2018

Présents :

CD09 : Picazo Bruno, Cabirol Dominique, Martinez Eric, Garcia Marie-Françoise

CD12 : Nogaret Marc, Bories Patrick, Isnard Claude, Enjalbert Gilles, Costes Jean-Louis, Viguié Fabienne

CD31 : Galiano Serge, Ricard Francis, Clamens M-Madeleine, Azéma Alain, Costes Marcel

CD32 : Perin André, Palla Jérémy, Heiniger Audrey, Chaumar Sandrine

CD46 : Bex Marielle, Gramond Christian, Leys Marc, Bourges Serge

CD65 : Lacassie Marie-Luce, Martinez Serge, Brandao Françoise, Barthe Jean-Pierre, Bompard Nicole,

CD81 : Fabre Marc, Balester Pierre, Martinez Joseph, Juilla Alain, Eri Henri

CD82 : Rougier Laurent, Lagarde Carmen, Gazagnes Alain, Colmagro Christian, Gazagnes Alain,
Delrieu Philippe

Absents excusés :

Clément Franck (CD82)

A la demande de la Présidente et afin de soulager Carmen LAGARDE dans son travail de secrétariat, Fabienne VIGUIE sera notre secrétaire de séance.

Avant d'aborder les travaux proprement dits, il est de tradition d'avoir une pensée pour celles et ceux qui nous ont quitté dans le courant de la saison, enlevés à l'affection des leurs et à l'amitié de nous tous. En leur mémoire, une minute de silence est observée.

† † † † † † † † † † † †

SOUHAITS DE BIENVENUE DU REPRESENTANT DU CD 31

Francis RICARD souhaite la bienvenue à tous en Haute-Garonne et invite chacun à y revenir aussi souvent qu'il le souhaite !

TOUR D'HORIZON DE LA SAISON 2017 PAR LA PRESIDENTE DE LA CTMP

- Le 13 & 14 janvier, le Congrès National à Caen consacra l'élection de 4 personnes de Midi-Pyrénées, deux candidats sortant Alain CANTARUTTI (32) (qui présentera sa démission quelques jours plus tard) et Laurent ROUGIER (82), et deux nouveaux candidats, Fabienne VIGUIE (12), Michel LE BOT (31).

Une nouvelle équipe qui se mit rapidement au travail autour de son nouveau président, Michel DESBOIS pour présenter divers axes de travail sur lesquels nous reviendrons tout au long de nos débats.

- Le 29 janvier 2017, fait mémorable, car après 52 ans d'existence, notre emblématique Ligue Midi-Pyrénées disparaissait tout comme la Ligue Languedoc-Roussillon et toutes deux, allaient se pacser pour créer une seule et même entité, le Comité Régional Occitanie qui comptait, 61 772 licenciés (dont 34 146 rien qu'en MP) pour 13 départements. Nous allions devoir réfléchir tous ensemble, aux moyens pour se mettre en conformité avec les échéances fédérales et tendre à une uniformisation sportive et financière. S'en suivirent :

- 3 réunions du Comité Directeur du CRO :

- la 1ère, le 4 février à Narbonne pour procéder à l'élection du bureau directeur dont Alain VALERO allait prendre la présidence, le vote des statuts et du Règlement Intérieur suivi des questions diverses.

- une 2ème réunion, le 18 mars à Lézignan-Corbières pour la mise en place des différentes Commissions suivi des questions diverses.

- une 3ème enfin, le 30 septembre à Toulouse, réunion du Bureau directeur suivi le lendemain de la réunion du Comité Directeur. Divers thèmes furent abordés mais rien vraiment de validé.

Quelques C° du Comité Régional se sont réunies :

- la C° d'arbitrage

- l'ETR

- la C° de discipline

- et dernièrement, la toute jeune C° Compétition

Une Assemblée Générale du CRO est prévue le 10 février à Lézignan-Corbières. A aujourd'hui, nous en attendons l'ordre du jour.

Au niveau de la C° Territoriale, deux réunions ont suivi le dernier Congrès CTMP de janvier 2017, le 26 mai à Saverdun et les 27 & 28 octobre à Montauban.

Au regard de la charge de travail supplémentaire que représente le fonctionnement de ces deux structures, charge de travail qui vient se rajouter à la gestion de vos Comités,

A vous toutes, à vous tous, Présidentes, Présidents, membres de Comités, membres de commissions, je tiens à vous adresser mes plus vifs remerciements pour votre soutien et votre implication dans cette aventure Régionale.

Au-delà de ces remerciements collectifs, et vous serez d'accord avec moi, je souhaite mettre à l'honneur trois personnes, incontournables dans notre fonctionnement Territorial et Régional, Daniel MERCADIER, Responsable ETR en Midi-Pyrénées, Laurent ROUGIER, Trésorier Général du Comité Régional Occitanie et Francis RICARD, responsable de la C° Compétition Occitanie : leur travail, leurs compétences et leur sérieux sont dignes de notre confiance. Merci à eux.

Sur le plan sportif

2017 a vu l'organisation d'une étape Master Jeune à Castelsarrasin ainsi que :

- Des Régionaux :

MP enregistré 37 régionaux dont 4 furent annulés.

Dans l'ensemble, ils ont tous connu une bonne organisation avec une participation stable, voire légèrement à la hausse pour certains d'entre eux.

- Des Nationaux :

26 nationaux ont été organisés en Midi-Pyrénées parmi lesquels notre FD a relevé quelques manquements récurrents, comme :

- non respect et mauvaise répartition des dotations
- moyenne qualité de la tenue des tables de marques
- manque d'arbitre, pas de contrôle de boules
- absence de tableau d'affichage
- éclairage, sonorisation à revoir
- infraction au règlement des buvettes
- pas de services d'urgence
- nombre insuffisant de sanitaire etc.

Si nous voulons attirer des compétiteurs de tout niveau, venus d'horizons les plus lointains et faire de ces compétitions la vitrine de notre discipline en Région Occitanie pour les pérenniser, nous nous devons d'assurer une organisation irréprochable.

Un cahier des charges de ces compétitions est en ligne sur chacun des sites, Fédéral ou Midi-Pyrénées. Ces documents sont là pour vous aider à la bonne organisation de ces manifestations, n'hésitez pas à les consulter et à les faire appliquer.

2017, c'est aussi l'organisation de 4 Championnats MP :

- à Montauban, le Championnat Triplette
- à Saverdun, les Championnats, doublettes et triplettes jeunes
- à Castanet, le Championnat Triplette JP
- à Flavin, le Championnat Doublette JP

2017, c'est aussi de septembre à fin novembre, les phases finales des Championnats Régionaux de Clubs dont :

- les ¼ de finale du CRC Vétérans à Cahors et à la Tour du Crieu, la finale à Daux
- les ¼ de finale du CRC jeunes à Millau et Bessières, la finale à Cahors
- les ¼ de finale du CRC Provençal à Cahors et à Castanet, la finale à Castanet
- la finale des CRC senior et féminin à Labruguière

2017 c'est enfin l'organisation de deux Championnats de France :

- à Ax-les-Thermes, avec successivement l'organisation des Championnats de France Triplettes Promotion et Féminin dont la parfaite organisation a été récompensée par notre FD.
- puis à Carmaux avec l'organisation des Championnats de France doublette féminin et tête à tête masculin.

Tous les clubs organisateurs sont à féliciter pour leur investissement humain et matériel qui soutenus par leur collectivité locale, par leur Comité et par la grande famille de bénévoles font vivre notre sport et contribue à sa pérennité. Qu'ils en soient très largement remerciés.

Et enfin, le meilleur pour la fin, le Palmarès. Souvenez-vous,

=> après 2013 et 3 titres de Champions de France

=> après 2014 et 4 titres de Champions de France, dont deux en Championnat de Clubs

=> après 2015 et 3 titres de Champions de France dont 2 en Championnats des Clubs

=> après 2016 et 3 titres de Champions de France dont un en Championnat des Clubs

2017 conforte la dynamique sportive de MP et les actions menées au sein de vos Comités avec :

- deux équipes du même club de la HG en finale du Championnat de France Cadets : Adrien DELAHAYE, Florian AZEMA et Guerlain CASTANET décrochent le titre de Champions de France face à leur compatriote, Michel PHILIPPOT, Hugo GROSS et Cyril CADILHAC, sur le score de 13/9.

La moisson de titres s'achèvera en novembre avec les CNC,

- en C/J, Champion le club de Saint-Alban

- en D3, Champion, le club d'Ax-les-Thermes

- en Vétéran, Champion le club de la BJ Colomiers

Soit 18 titres de Champions de France en 5 ans ! Même, nos rêves les plus fous n'auraient pu l'imaginer.

Ce brillant palmarès ne relève pas de la magie, non, à ce stade, il n'y a pas de place pour le hasard mais bien plutôt le fruit d'un travail soutenu, fourni depuis de longues années par chacune et chacun d'entre vous, à vos divers niveaux de compétences. Ils sont la récompense à notre investissement et doivent nous booster quand plus exposés à la critique qu'à la reconnaissance, croulant sous la charge de travail, le découragement nous attrape.

A quelques années de l'échéance des JO d'été à Paris, je souhaite que nous restions ambitieux dans nos projets, fidèles en amitié et solidaires dans notre mission, pour développer notre sport au sein de nos instances départementales, régionales et pour certains fédérales, pour que vive notre sport au sein de la Région Occitanie dans le respect de ses valeurs, Ambition, Force, Innovation et Partage.

- APPROBATION PV DE REUNION - MONTAUBAN DU 28 OCTOBRE 2017

CD 46 :

Page 2 ... dans le palmarès, a été oublié la ½ finale du Championnat de France doublette à Carmaux pour Nadège BAUSSIEN et Anna MAILLARD.

Aux jeux mondiaux, Anna MAILLARD participait au titre de la doublette et non du tir de précision.

A l'exception de ces remarques, le procès verbal est adopté à la majorité.

- COMPTE RENDU DU CONGRES NATIONAL DE MENDE

Sur le fond :

Très bonne organisation : deux grandes salles à proximité l'une de l'autre, spacieuses et confortables ont permis l'accueil des délégations et le déroulement des travaux du Congrès. Une troisième salle à peine à 5 minutes des précédentes, recevait la restauration des 3 jours et le repas de clôture. Bonne restauration dans l'ensemble, hôtellerie de qualité, là aussi à moins de 5 minutes à pied.

Le contexte :

- Nous savions toutes et tous que notre Président Fédéral, Michel DESBOIS serait absent à ce rendez-vous pour cause de maladie dont nous ne connaissions encore ni la teneur ni l'ampleur.

Dès l'ouverture de ce 73ème Congrès, le ton était donné par Joseph CANTARELLI, vice-président délégué de la FD, qui submergé par la peine, évoqua l'intensité du mal qui ronge notre président fédéral avec des paroles noyées de sanglots.

Même si on comprend parfaitement l'inquiétude et la peine de chacun face à cette situation, j'ai du mal à imaginer un homme seul, suivant en direct nos travaux, de chez lui grâce à la WebTV, j'ai du mal à l'imaginer réconforté par ce trop émouvant et sincère hommage avant-gardiste qui frôlait l'oraison funèbre.

Jamais un Congrès National souvent surnommé "grande messe" n'aura aussi bien porté son nom !

Je crois plus bénéfiques et salvateurs les longs et fournis applaudissements des Congressistes qui debout ont manifesté dans un même élan leur amitié et leur souhait d'un bon rétablissement à leur président Michel DESBOIS.

Les travaux :

Point positif : la participation qui nous a été annoncée comme une participation record avec 98 délégations sur 205.

Pour le reste, rien de neuf ! Sinon, une certitude, "faire et défaire c'est toujours travailler".

Il nous avait été promis que des réponses sur des dossiers majeurs nous seraient données lors de ce Congrès... force est de constater que nous en sommes revenus avec les mêmes interrogations !

Ont été validés :

- modification du principe des mutations (un joueur peut faire une mutation et une seule, à tout moment de l'année).
- les modifications du Règlement disciplinaire
- les nouveaux Statuts et le Règlement Intérieur de la FD avec 1 750 voix pour, soit 85.7% des suffrages exprimés.

Et puis, il y eut aussi :

- la présentation sommaire du futur site Geslico
- le maintien de la date butoir d'inscription pour les Nationaux qui reste fixée au 15/09
- ce qui devait être un débat sur le calendrier unique en 2019 tourna vite à un débat sur le mode de qualification des équipes
- quelques places disponibles restaient sur certains Championnats de France.
- la répartition définitive des équipes aux Championnats de France est reportée à février
- le vote pour pourvoir au remplacement d'un membre élu démissionnaire consacra très largement l'élection de Michel ROBERT du CD55.

Au niveau des distinctions,

- la Haute-Garonne, 3^{ème} au classement National des meilleurs résultats sportifs reçoit le prix Bernard BRUN.
- La Ville d'Ax-les-Thermes au titre de la meilleure organisation d'un Championnat de France en 2018, reçoit le prix Bernard DUC.

Après l'intervention de Claude AZEMA qui profita de cette prise de parole pour relancer la promotion du sport boules aux JO d'été de 2024, Joseph CANTARELLI clôturait ce 73ème Congrès National.

- Après le compte rendu de la Présidente, la parole est laissée aux élu(e)s pour exprimer leur ressenti sur ce Congrès National.

Le mode de qualification des équipes aux championnats de France laisse perplexe et interrogatif. On peut s'étonner de la politique sportive mise en place par la Fédération mais aussi que cette dernière essaie de faire plaisir à certains et reporte (en mettant à mal les comités), une décision qui apparemment était validée au dernier comité directeur de novembre.

Pour le comité du Lot, c'est le coût de la professionnalisation qui l'interpelle car il représente une part importante du budget, un investissement conséquent et génère une forte disparité avec la gestion d'un comité qui lui travaille essentiellement avec des bénévoles, non rémunérés.

L'annonce de l'ouverture de la période des mutations et sa mise en place dès le Congrès soulèvent également beaucoup de remarques. Les comités notent un manque de respect de leur travail et un problème sur la forme, arguant que la décision aurait dû être applicable pour 2019 et non en janvier 2018. Une question reste également en suspend quant aux décisions que prend la Fédération sans consulter les comités. Cette annonce manquait de crédibilité et de formalisation.

La catégorisation soulève également des remarques puisque les comités constatent un nombre surévalué de joueurs élites par CD au détriment des honneurs !

Et pour terminer, Marc NOGARET attire l'attention de la Fédération dans l'élaboration du calendrier unique si elle positionne des championnats sur des dates mobiles !

Concernant ces diverses interventions, Laurent ROUGIER apporte un « œil fédéral ». Pour justifier l'annonce concernant les mutations, la Fédération n'a fait que légaliser ce qui se passe en "OFF" puisqu'actuellement aucun outil ne permet de connaître la date exacte de la signature du joueur. Cette annonce hormis peut-être sa forme n'aurait pas dû créer autant de réactions.

Concernant la professionnalisation, il s'agit d'un accompagnement et d'un soutien de la DTN pour les comités, en aucun cas pour leur prendre le travail.

Concernant la répartition des équipes, Laurent ROUGIER en tant que présentateur fédéral du projet, explique le contexte qui a généré les débats et réactions lors du Congrès et déplore qu'à ses dépens et pour une raison qui ne vient pas de lui, le sujet soit remis à l'ordre du jour du comité de février 2018.

Concernant le jeu provençal, c'est la première année qu'il est plein ce qui a entraîné des choix, ces derniers n'ayant pas été acceptés par tous les comités et la région PACA en particulier.

- RAPPORT FINANCIER DE LA SAISON 2017

Etat des comptes et nouvelle présentation (annexes 1).

Laurent ROUGIER informe l'assemblée de la création d'un seul compte bancaire au nom de l'Occitanie avec 2 sous-comptes représentant chacun une ancienne région. Cette évolution est apportée en vue de l'Assemblée Générale de la région Occitanie et de l'ordre du jour qui appelle à une réflexion sur la fusion bancaire de Languedoc-Roussillon et Midi-Pyrénées le samedi 10 février 2018 à Lézignan-Corbières.

A ce propos, il partage l'inquiétude de chacun sur la fusion des comptes et s'interroge sur les limites de sa responsabilité en tant que trésorier. Il nous informe que le trésorier de Languedoc-Roussillon a démissionné déjà depuis 6 mois ! Le Président du Comité Régional, Alain VALERO doit lui remettre les comptes de LR avant notre rendez-vous du 10/02/2018 et espère pouvoir présenter une situation financière claire de notre région le 10 février 2018.

- ETAT DES LICENCES 2018

La Présidente fait remarquer que l'année a plutôt bien démarré, certains sont en avance et d'autres un peu plus en retard. Il est encore un peu tôt pour en tirer des conclusions mais encourage chacun à poursuivre et à faire au mieux pour encourager la prise de nouvelles licences.

C.D	2017 (données FFPJP)	Licences validées au 25/01/2018 (hors duplicatas et corrections erreurs)		Ecart 2017/2018
		Nombre	%	
09	2 763	1 410	51.03	-1 353
12	4 222	2 905	68.81	-1 317
31	12 119	8 667	71.52	-3 452
32	3 122	1 974	63.23	-1 148
46	2 394	1 459	60.94	-935
65	1 686	1 063	63.05	-623
81	4 469	3 025	67.69	-1 444
82	3 496	1 901	54.38	-1 595
Total	34 271	22 404	65.37	-11 867

- DESIGNATION DES DELEGUES SUR LES NATIONAUX 2018

Annexe 2

- DEROULEMENT DES CHAMPIONNATS MP 2018

Annexe 3

- REPARTITION EQUIPES AUX CHAMPIONNATS MP ET FRANCE

Annexe 4A et 4B

- DESIGNATION DES ARBITRES SUR CHAMPIONNATS MP 2018

Annexe 5

- DESIGNATION DES ARBITRES SUR LES REGIONAUX 2018

Annexe 6

Commission Technique Régional par Daniel MARCADIÉ

Premier point :

Quelques dates à retenir (Annexe 7)

03/02/2018 - examen BF1 à Montauban

=> Retour des candidatures au BF1 **pour le 8 octobre** au siège de la CTMP à Montauban.

Pas de BF2 en 2019, refonte totale des diplômes.

25-26/08/18 - championnat de France à Caen

22-23/09/18 - sélection à Montauban

08/10/18 - dates limites inscriptions BF1

20-21/10/18 - sélection de zone Occitanie à Alès (*ce choix s'est fait par rapport au boudrome d'Alès qui est neuf et doit justifier de son activité.*)

10/11/18 - 1^{ère} journée de formation BF1 à Montauban

01/12/18 - 2^{ème} journée de formation BF1 à Montauban

29/09/18 - 1/4 de finales du CRCJ - Figeac et Lécussan

13/10/18* - 1/2 finales du CRCJ à Saint-Alban *Les championnats d'Europe tombent le 13/10/2018

04/02/19 Examen BF1 (le dernier) à Montauban

➤ **PROPOSITION DE L'ETR** : avancer les 1/2 finales du CRCJ du 13/10 au 06/10/18. Le club de Saint-Alban, concerné en tant que champion 2017 se propose de recevoir.

Pas d'objection sur la demande de modification de date mais discussion quant au club candidat pour recevoir. En effet, 2 candidats s'étaient initialement proposés pour recevoir cette journée, les clubs de Bessières et du Fousseret. L'ETR souhaitant qu'un couvert ou une solution de replis en cas d'intempéries soit possible afin de pouvoir jouer jusqu'au bout, la candidature du Fousseret est refusée.

L'assemblée valide la demande de réception à la date du 6 octobre soit au bénéfice du club de Bessières puis en cas d'indisponibilité, au club de St Alban.

Le club de Bessières ayant confirmé sa disponibilité et son engagement,

Décision :

Les comités valident la candidature du club de Bessières pour recevoir le 6 octobre 2018 la finale du CRC Jeunes.

Daniel MERCADIÉ informe de la **suppression de la journée de recyclage des BF** du fait de la refonte des différents diplômes.

De même, l'ETR a changé de nom suite à une information donnée lors du dernier colloque des éducateurs. L'ETR s'appelle désormais l'**Equipe Technique de Territoire (ETT)**.

L'ETT informe de la participation de 2 équipes représentant la Commission Territoriale Midi-Pyrénées au CNCJ et pose la question de l'habillement de ces équipes.

Marie-Madeleine CLAMENS rappelle qu'il existe un stock de vêtements à Montauban qu'elle va lister et pense que ce stock est suffisant pour les habiller.

Décision :

Les Présidents valident que les jeunes représentant la CTMP soient habillés par la CTMP pour 2018.

Deuxième point :

L'ETT souhaite que les meilleurs jeunes de nos comités se rencontrent et jouent afin de mettre toutes les chances de leurs côtés pour le championnat de France et fait une proposition :

➤ **PROPOSITION DE L'ETT** : demande d'organiser un « Trophée des champions » qui consiste à faire jouer les champions, (8 équipes) en parallèle du championnat Triplette Jeunes, uniquement sur le lundi. Il faudrait seulement prendre en charge les repas de midi et une petite récompense. Besoin de 12 terrains, 5 parties à jouer.

Les CD rappellent que les équipes sont revenues au niveau départemental à la demande de l'ETR et que c'est donc de la responsabilité de chaque département. De plus, ce trophée nécessite trop de terrains et le site d'accueil n'en a pas suffisamment ; le nombre d'équipes à prendre en charge est aussi plus important.

Décision : les présidents refusent cette demande car :

- **il s'agit de prendre en compte plus de 8 équipes,**
- **un nombre insuffisants de terrains**
- **l'ETT a voulu ce contexte en faisant redescendre les équipes au niveau départemental.**

Troisième point :

Dans le cadre du championnat des clubs jeunes, la commission des éducateurs souhaite retarder de 30 minutes l'heure de démarrage de la compétition afin d'éviter les nuitées de la veille pour certains qui sont les plus loin du lieu de la compétition.

➤ **PROPOSITION DE L'ETT**: retarder de 30 minutes le CRC jeunes. Les Présidents font remarquer que ce sujet a déjà été évoqué lors d'un précédent congrès de Midi-Pyrénées.

Décision :

La question a déjà été évoquée lors d'un précédent comité et la réponse était négative.

Daniel MERCADIER interroge l'assemblée afin de savoir si l'ETT s'occupe encore cette année de la réservation de l'hôtellerie pour le Championnat de France ?

Réponse : oui à l'unanimité.

L'ETT s'est également penchée sur les frais générés par le championnat des clubs pour une équipe de jeunes et a noté le décalage de la participation entre les jeunes et les seniors. A ce jour, pour déplacer une équipe de 6 personnes minimum, il faut compter entre tout près de 1 000 euros, la CTMP participant à concurrence de 70 euros par équipe jeune contre 100 euros pour une équipe senior.

➤ **PROPOSITION DE L'ETT** : Est-ce que la CTMP peut revaloriser et prendre en charge à concurrence de 100 euros ?

La participation de la CTMP est en fait (pour rappel) un forfait. Le montant de ce forfait et celui attribué aux équipes seniors a été validé par l'assemblée. Une remise en cause chez les jeunes induit donc une revalorisation du forfait senior.

Décision :

Les Présidents rejettent la demande de l'ETT car elle remet en cause le forfait attribué aux autres équipes des autres CRC.

L'ETT souhaite mettre en place une nouvelle formule du championnat des clubs jeunes au niveau régional et se rapprocher de M. VIERNES dans ce sens.

Il lui est rappelé de tenir compte de la commission sportive de la CTMP et de se rapprocher également de Francis RICARD.

Commission Compétitions par Francis RICARD

CNC féminin et le problème de la descente du club de Sébazac. Francis RICARD propose de réfléchir pour l'avenir au positionnement des clubs dans la gestion des montées et descentes en Midi-Pyrénées.

Retour sur le CRC 2017 : Points positifs : sportivement d'un bon niveau avec de l'intérêt, de la convivialité et un bon travail des délégués. Points négatifs : des incivilités en parallèles des organisations qui lui sont préjudiciables ainsi que les forfaits dont notamment celui d'Argelès Gazost.

Francis revient sur les nouveaux règlements du CNC qui impliquent que nous devons prévoir une date de replis en cas d'intempérie et les féminines qui ne sont plus « brûlées » d'un championnat à l'autre.

Pour faire suite à l'organisation du CNC vétérans, Francis propose qu'à la fin de la rencontre, la fiche signalétique soit remise au club pour signature par le délégué qui assure sa transmission à Laurent ROUGIER avec un RIB afin de pouvoir être indemnisée.

A noter que pour CRC jeunes, le remboursement se fait auprès du comité que l'équipe représente.

Il est également rappelé que le calcul du remboursement se fait par VIA MICHELIN à partir d'une Berline essence modèle familial et en empruntant le chemin le plus court.

Concernant le jeu provençal, il convient également de s'interroger puisque le règlement actuel propose des équipes de 4 joueurs. Que faire s'il y a match nul dans une équipe de 6 joueurs ? Il faut d'ores et déjà penser à un règlement.

En 2018, le nombre d'équipes féminines augmente pour passer à 20. C'est positif pour les joueuses mais financièrement parlant, cela fait 4 clubs supplémentaires et une journée ! Il en est de même chez les vétérans avec une augmentation de 8 clubs et une journée. Ces évolutions doivent être prises en compte dans le budget prévisionnel et, pour 2018, il avoisine les 4 500 euros.

Francis RICARD présente également le compte-rendu de la réunion de la commission sportive Occitanie qui avait pour but de faire un état des lieux sportif de Midi-Pyrénées et Languedoc-Roussillon.

A l'issue, une question se pose pour Midi-Pyrénées : lors du Congrès de l'Occitanie, le 10 février prochain, chaque président de Midi-Pyrénées est d'accord pour s'engager dans une politique sportive unique en vue d'organiser un championnat d'Occitanie ?

5 comités souhaitent l'organisation d'un championnat régional.

2 autres comités souhaitent que cela reste encore un projet.

1 comité s'abstient.

Commission des Finances par Laurent ROUGIER

Laurent ROUGIER présente le budget prévisionnel de la CTMP pour 2018 (annexe 8). Concernant la question de l'affiliation, il propose aux présidents de la reconduire pour 2018. Après un tour de table, les 8 présidents valident cette proposition.

Le CD12 demande s'il est possible d'avancer la fiche comptable afin que les comptes soient au plus justes pour son congrès. Laurent ROUGIER est d'accord et fera de son mieux.

- QUESTIONS DIVERSES

- CD09 souhaite savoir combien de salles il est nécessaire de réserver pour la prochaine réunion territoriale. La présidente répond qu'elle manque encore d'éléments et se rapprochera rapidement de lui pour confirmer le nombre.

Concernant le Congrès de Troyes en janvier 2019, Carmen LAGARDE s'occupe de la réservation pour Midi-Pyrénées.

Concernant le JP Tour qui n'a pas créé d'engouement, Francis RICARD propose de lancer une nouvelle compétition pour la promotion de ce jeu sur le modèle de l'Entente Fémina, basée sur le volontariat, sur 32 équipes et 2 journées. La récompense serait une invitation pour le National de Fenouillet et/ou celui de Montauban. Cette proposition recevant un accueil favorable, la commission présentera un projet pour 2019.

- Marc LEYS demande quels sont les avantages à adhérer en tant qu'actionnaire auprès de la SAOS ?

Fabienne VIGUIE lui répond qu'en investissant une seule fois dans une action pour un montant exceptionnel de 380,10 euros, son comité bénéficie de 10% sur toutes ses commandes. Il peut aussi par ricochet en faire profiter ses clubs si les commandes sont nominatives au nom du comité. Marc fait remarquer que certains produits sont beaucoup moins chers sur d'autres sites Internet et qu'il va réfléchir.

Relevé des notes effectué par Fabienne VIGUIE et validé par la Présidente Marie-Madeleine CLAMENS